

F3 - Formulaire Résultat de marché

### Résultat de marché

Département(s) de publication : **22**

Annonce No **18-161163**

---

*- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Pléneuf-Val-André.*

Correspondant : M. le maire, 31, rue de l'hôtel de Ville B.P. 6 22370 Pléneuf- Val-André, tél. : 02-96-63-13-07, courriel : marches-publics@pva.bzh.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.e-megalisbretagne.org>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.*

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 18-60088, mise en ligne le 3 mai 2018.

*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 18- Pont-Gagnoux.*

**Objet du marché : réhabilitation du Complexe Sportif du Pont-Gagnoux à Pléneuf-Val-André.**

*Type de marché de travaux : Exécution.*

*Code NUTS : FRH01.*

*CPV - Objet principal : 45210000.*

*Critères d'attribution retenus :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure : procédure adaptée.*

*Attribution des marchés ou des lots :*

Numéro du marché ou du lot : 11. sols PVC.

*Nom du titulaire / organisme : Société DUPUY, z i de la garderie 56520 Guidel.*

*Date d'attribution du marché : 29 octobre 2018.*

*Mots descripteurs : Revêtements de sols*

Numéro du marché ou du lot : 16 Equipements sportifs.

*Nom du titulaire / organisme : NOUANSPOORT, route de Valençay 37460 Nouans-les-Fontaines.*

*Date d'attribution du marché : 29 octobre 2018.*

*Nombre total d'offres reçues : 1*

*Mots descripteurs : Equipement sportif*

*La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés*

*publics de l'OMC : oui.*

*Une enchère électronique a été effectuée : non.*

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 novembre 2018.*